



# FRANCE

## Randonnée & Tourisme

### AGAY - ESTEREL

Section de **NANCY**

Tél. >> 03 83 40 33 33

Courriel >> [atc.nancy@sfr.fr](mailto:atc.nancy@sfr.fr)

Du mardi 7 juin  
au mardi 14 juin 2022

**8 jours / 7 nuits**

**Prix 680 €** par personne ---sur la base de **22 participants**  
(programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)



## Programme proposé

### **Mardi 7 juin – Nancy >> Paris >> St Raphael >> Agay**

Départ le matin pour St Raphael, avec changement à Paris

Arrivée en gare de Agay vers 16h30.

*Début du service ATC.*

Hébergement à l'hôtel Le Relais d'Agay pour 7 nuits et petit déjeuner,

Vers 17h30 Petit briefing de présentation du séjour.

Pot d'accueil .

**Diners** au Restaurant Côté Jardin à côté de l'hôtel,

### **Mercredi 8 juin au lundi 13 juin**

#### **Programme à définir**

Randonnées dans le massif de l'Esterel,

Le Trayas Agay 12 Km 4 h

Le Trayas Theoule 13 Km 5 h

Randonnées côtières, Agay St Raphael

Visites Les Iles de Lérins

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

## **Mardi 14 juin - Agay >> Paris >> Nancy**

Après le petit déjeuner, libération des chambres. Fin service ATC

*La consistance et les jours de randonnée vous seront précisés et pourront être modifiés en fonction des circonstances locales bus ou météo.*

Les **inscriptions sont reçues** soit directement, soit par correspondance :

- à la **section de Nancy** 18 Avenue FOCH 54000 – NANCY

Tel : 03 83 40 33 33 Mail : [atc.nancy@sfr.fr](mailto:atc.nancy@sfr.fr)

Pour tout autres renseignements, contactez l'accompagnateur :

Gerald JANNY [gerald.janny@orange.fr](mailto:gerald.janny@orange.fr) Tel : 06 81 84 00 63

*Ces prix sont calculés à la date du 10/12/2021 . Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.*

.../

### **Le prix comprend :**

L'assistance d'un accompagnateur ATC au départ d'Agay.

L'hébergement en hôtel résidence 3\* formule B&B

Les Diners ,

Les visites, services et entrées mentionnés au programme.

L'assurance assistance- rapatriement

Les pourboires

### **Le prix ne comprend pas :**

**Les transports locaux prévus au programme,**

Les repas du midi piquenique

Les boissons et dépenses à caractère personnel.

Les frais de transport : Nancy – Agay – Nancy

Le port des bagages

L'assurance Extension COVID couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages,

l'assistance médicale liée aux risques COVID

**20,00 €/personne, à souscrire lors de l'inscription au voyage.**

La cotisation 2022 à l'ATC :   cheminot (*actif, retraité ou ayant-droit*) : **30 €**

non cheminot : **34 €** + 5 € de frais de dossier

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **REGLEMENT**

**Acompte à l'inscription : 30% du montant total du voyage par personne soit 200€.**

Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque.

**Solde : 1 mois avant le départ, sans rappel de notre part**

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

ASSURANCES : ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

## TRANSPORT

Les horaires seront précisés en temps utiles avant le début du voyage conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire, elles peuvent augmenter sans préavis.

**HEBERGEMENT** : Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager ») .**Pas de chambre seule pour ce séjour.**

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : Vous serez rattaché à un groupe de 24 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 20 personnes.

**PERSONNE A MOBILITE REDUITE** : Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

## FORMALITES

Concernant les conditions de POLICE et de SANTE, le voyageur se référera au programme communiqué lors de l'inscription. ATC ROUTES DU MONDE vous confirmera l'ensemble des formalités spécifiques à respecter dans le cadre de la « convocation de départ » qui vous sera envoyée une quinzaine de jours avant le départ.

En cas de modifications substantielles de ces formalités après l'envoi de cette convocation, les participants seront informés par mail (veillez à surveiller vos messageries régulièrement avant le départ). Il vous appartiendra de vous conformer à ces formalités. En cas de refus d'entrée sur le territoire pour non-conformité, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.

## SANTE .....

Les voyages entre la France et les pays étrangers sont possibles selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs. Une classification des pays a été définie sur la base des indicateurs sanitaires. Les listes des pays sont susceptibles d'être adaptées selon les évolutions de la situation épidémique. Le gouvernement français a donc établi une liste de pays verts, orange et rouges, qu'il compte régulièrement faire évoluer en fonction de la situation sanitaire dans le Monde.

Les formalités pouvant changer fréquemment au gré de l'évolution constante de la situation sanitaire et par souci de vous délivrer une information qui soit d'actualité, nous vous invitons à consulter avant de réserver, et ensuite régulièrement, les sites Internet suivants avant le départ :

- Le site du Gouvernement concernant les Déplacements à l'étranger : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.
- Les Conseils aux voyageurs du site du Ministère des Affaires Etrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Entrée en vigueur du pass sanitaire :

Conformément aux annonces gouvernementales, à partir du mercredi 21 juillet 2021, le pass sanitaire est obligatoire. Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire à jour : vaccination complète ou test négatif de moins de 48h ou un test RT-PCR/antigénique positif attestant du rétablissement de la covid-19 (datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois). Depuis le 27 mai 2021, toutes les personnes vaccinées, peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le téléservice de l'Assurance Maladie <https://attestation-vaccin.ameli.fr>. Par ailleurs, n'importe quel professionnel de santé peut retrouver une attestation de vaccination et l'imprimer si une personne le demande.

Le pass sanitaire intègre deux dispositifs :

- Le pass sanitaire « activités » permettant l'accès à un lieu ou événement soumis au passe sanitaire sur le territoire national. Ce pass sanitaire est exigé pour les voyages en France.

- Le pass sanitaire « voyages » est mis en œuvre dans le cadre du certificat COVID numérique de l'UE et du contrôle sanitaire aux frontières. Vous devez être en possession du pass sanitaire européen pour voyager. Il est destiné à faciliter les voyages au sein de l'Union européenne depuis le 09/08/2021. Les voyageurs européens devront présenter le "QR code du certificat à la police aux frontières ou aux compagnies aériennes.

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations du gouvernement concernant le pass sanitaire sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>.

Aux conditions de départ de France, nous vous rappelons également qu'il est nécessaire de s'informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions d'entrée appliquées par les pays de destination et de se conformer aux formalités d'entrée des pays étrangers (test, auto-isolement, quarantaine...).

De même, il est de votre responsabilité de vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France. N'hésitez pas à consulter le site : [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs).

Dans tous les cas, la réalisation des tests RT-PCR à destination et pour le retour en France relève de la responsabilité du voyageur, et son coût reste à sa charge.

Les Mesures dans les transports :

Jusqu'à nouvel ordre, le port du masque est obligatoire dans les gares et aéroports français et la majorité des aéroports étrangers ainsi qu'à bord des trains et avions, pour toute la durée du voyage. Attention ! La majorité des compagnies aériennes exigent le port d'un masque dit « chirurgical ». Les masques en tissu dits « grand public » ne sont pas acceptés à bord. Vous devez être en possession de vos propres masques. Le nombre de masques doit être adapté à la durée du vol (temps passé dans l'aéroport inclus).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du Ministère français de la Santé qui publie des informations et des recommandations sur les risques sanitaires du ou des pays de votre voyage sur le site <http://www.sante.gouv.fr>.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage et peuvent évoluer à tout moment.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site ARIANE : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

#### REGLEMENT

Acompte à l'inscription : 30% du montant total du voyage par personne. Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque .

Solde : 1 mois avant le départ, sans rappel de notre part.

#### CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

#### CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

**ATC-Routes du Monde**, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352